



16ème législature

Question N° : 15201	De Mme Isabelle Valentin (Les Républicains - Haute-Loire)	Question écrite
Ministère interrogé > Travail, santé et solidarités		Ministère attributaire > Travail, santé et solidarités
Rubrique > professions de santé	Tête d'analyse > Les déserts infirmiers	Analyse > Les déserts infirmiers.
Question publiée au JO le : 13/02/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Isabelle Valentin interroge Mme la ministre du travail, de la santé et des solidarités sur le risque d'un développement sans précédent des déserts infirmiers. Le système de santé français, naguère un modèle en la matière, se tiers-mondise et devient source d'inquiétudes grandissantes de la part des professionnels comme de la population. En effet, les politiques publiques de ces quinze dernières années ont grandement déstabilisé le secteur de la santé (public ou privé) : les déserts médicaux se multiplient, la pénurie de médecins grandit, tout comme celle des kinésithérapeutes, des infirmiers, des aides-soignants et des aides à domicile. Le virage domiciliaire, tant attendu par les citoyens, relève aujourd'hui de la pure utopie. Les ministères sont rigides, incapables de la moindre adaptation, rien n'est transversal et tout est imposé du haut vers le bas ; tandis que toutes les politiques publiques sont décidées comptablement et que les algorithmes ont pris le pas sur le bon sens. À l'absence de revalorisation des indemnités kilométriques depuis 12 ans et l'absence de prise en compte des besoins réels du patient s'ajoutent l'inflation, l'infernale paperasserie, l'outil BSI (Bilan de soins infirmiers) totalement inopérant et les indus de la caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) ainsi que l'avenant 6 pour les infirmiers : tout ceci est une véritable catastrophe pour les professions de santé. Les infirmiers en zone rurale en sont les plus touchés : cessation d'activité, manque d'activité, certains patients non pris en charge, il s'agit là d'un désastre pour les territoires. À ce titre, elle souhaite savoir quand elle entend travailler en concertation avec les professionnels de santé et quelles mesures concrètes et de bon sens elle compte mettre en œuvre pour stopper ce cercle infernal.